

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° DN181

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la dernière phrase de l'alinéa 369

I) Remplacer le mot

« également »

Par les mots

« d'une part » ;

II) compléter cette phrase par les mots :

« et d'autre part sur un renforcement des capacités de financements européens et internationaux du secteur de la défense dans ces pays permettant une prise en charge de leur propre sécurité par les forces armées de ces pays ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Aujourd'hui les instruments de financements européens et internationaux en matière de défense dans les pays en crise sont insuffisants. Or, face à la menace terroriste persistante, les enjeux de financements et de capacités pour y faire face sur le continent africain, et notamment dans la région saharo-sahélienne, restent prégnants.

Quatre opérations de paix africaines ont été déployées ces dernières années grâce aux soutiens financiers internationaux (ANISOM, MISMA, MUNUSCA et FMM) complétées en 2017 par la force conjointe régionale dans le cadre du G5 Sahel.

Ces cinq opérations ont bénéficié de soutiens financiers significatifs de l'Union Européenne, à l'image de son engagement à un premier financement de 50 millions d'euros pour la force conjointe du G5 Sahel. Toutefois, la contribution européenne la plus importante concerne l'AMISOM (Somalie) qui a bénéficié de 80% des crédits de la Facilité africaine de Paix (FAP), ce qui a limité le financement des autres opérations africaines. Il s'est également avéré que la gestion de ces financements par leurs bénéficiaires africains a rencontré d'importantes difficultés.

Alors que la menace terroriste qui pèse dans la région du Sahel s'est encore durcie, comme le montre le récent attentat survenu en mars 2018 à Ouagadougou, visant l'Ambassade de France, il faut renforcer les capacités de financement européennes et internationales à destination des opérations menées dans cette région.